



SUPER ANCHOR SAFETY®

Ancrage SAS-Hinge™ No.3006

Installation temporaire seulement

Manuel d'instructions/de spécifications 2022

FRENCH
VERSION

MISE EN GARDE !
Vous devez lire et utiliser le manuel d'instructions/de spécifications fournis lors de l'envoi du dispositif. Une mauvaise installation ou une mauvaise utilisation du dispositif peuvent occasionner des blessures sérieuses ou causer la mort. Suivez les exigences décrites pour les procédures d'inspection avant chaque utilisation.

Caractéristiques d'utilisation

Capacité d'une personne pour un système personnel de protection contre les chutes (SPPCC) incluant les outils

Poids max. de l'utilisateur : 340lb(154kg)

Non conçu pour une installation permanente.

Lignes de vie horizontales : les lignes de vie horizontales sont permises lorsque leur utilisation a été approuvée par un ingénieur.

Spécifications de l'ancrage

Résistance min. à la traction : 5,000lb(22,5kN).

Spécifications des matériaux

Acier galvanisé jaune de calibre 11 ou Dacromet.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

L'utilisation d'un ÉPI conforme aux normes PSHA, ANSI ou CSA et d'un absorbeur d'énergie est requise avec l'ancrage Hinge 3006.

Utilisation non recommandée

Ne pas utiliser comme ancrage pour le nettoyage de fenêtres, les travaux effectués en suspension ou pour fixer à un échafaudage.

Ligne de vie rétractable (SRL)

Elle peut être utilisée afin d'ancrer un SRL. L'utilisation de vis à tête hexagonale N° 12 est requise. Voir Fig.4c.

Conformité : OSHA1926:502/1910.66

ANSI Z359.1-07/ANSI A10.32-2012

Homologué par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Conforme aux normes de sécurité du Québec.

Spécifications de la pente

Pente à 20/12(55°) max. : utilisez les vis à bois N° 12.

Pente à 12/12 max. : utilisez les clous 16d.

Raccords

Les crochets à ressort et les mousquetons doivent avoir une puissance de butée de 3,600lb(16kN) et être conformes aux normes ANSI et CSA en vigueur.

Risque de chute libre

L'ÉPI doit être fixé comme suit :

Protection contre les chutes : longueur de chute libre max. 6pi(1,8m).

Positionnement : aucun risque d'exposition à une chute libre.

Note : l'utilisation d'un plan de protection contre les chutes (PPC) est recommandée.

Direction de la charge

Une charge peut être appliquée de n'importe quel angle de l'anneau en D de l'ancrage à condition d'utiliser un ÉPI muni d'un absorbeur d'énergie. La chute libre doit être de moins de 6pi(1,8m).

Fig.1

Hinge No.3006

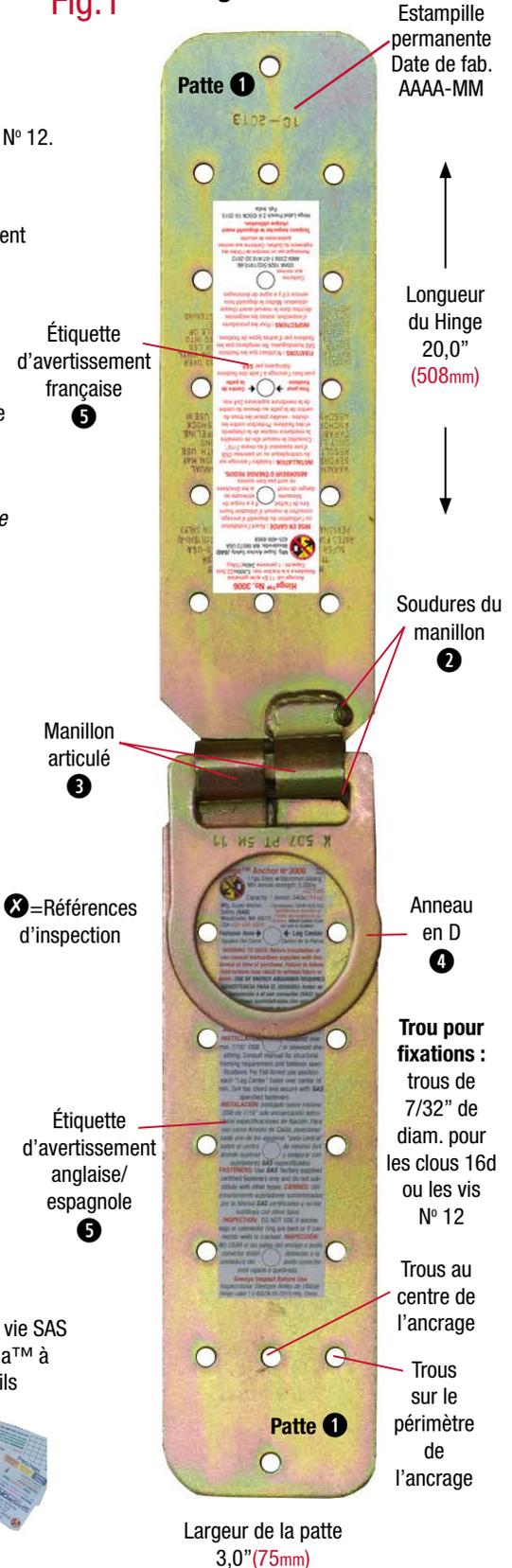


Fig.3
Installation sur la ligne de faîte

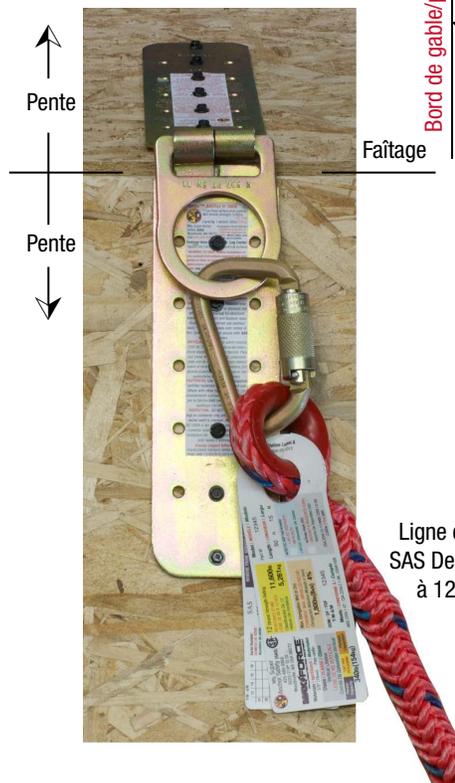
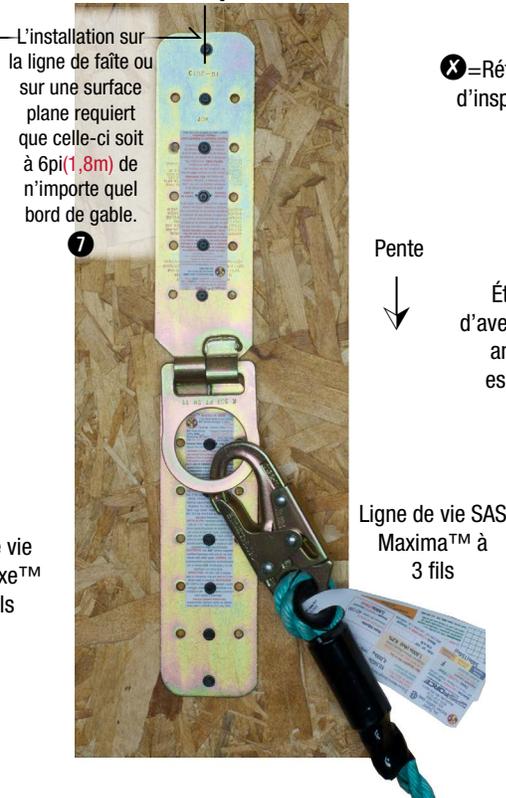


Fig.2
Installation sur une surface plane



Spécifications des fixations

Type et nombre de fixations par pattes d'ancrage illustrées aux Fig.4a, 4b, 4c. **AVERTISSEMENT ! N'utilisez que les fixations fournies par SAS. N'UTILISEZ PAS d'autres types de fixations.**

Réglage de couple : AVERTISSEMENT ! Ne pas trop serrer les vis afin de ne pas endommager les fixations. La profondeur de vissage doit être telle que la tête de la vis est égale à la surface de la patte d'ancrage en n'utilisant que le min. de couple nécessaire.

Tableau 1 : Résistance à la rupture des fixations

Voir Fig.	Type de fixations	Total de fixations par patte	Total de fixations	Attachées		Résistance à la rupture	Nb de pers.	
				à la membrure supérieure	au revêtement		Antichute/positionnement	
4a	▲ Clous DPLX 16d	6	12	12	Aucune	3,600lb	N/A	1
4b	▲ Clous DPLX 16d	16	32	12	24	5,000lb (22,5kN)	1	
4c	▲ Vis #12 2-7/8"	6	12	12	Aucune			

▲ Ne pas réutiliser les fixations.

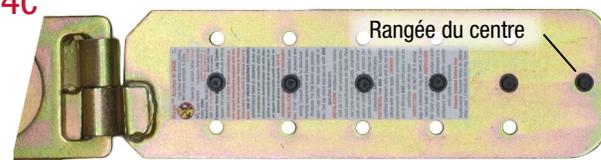
Fig.4a



4b



4c



12 clous DPLX 16d :
6 par patte au centre de l'ancrage (Voir Fig.5a)



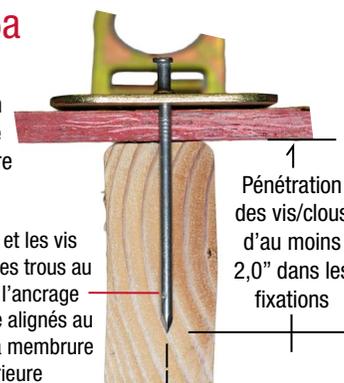
32 clous DPLX 16d :
16 par patte
12 dans les trous au centre de l'ancrage et fixés au centre de la membrure supérieure
24 dans les trous du périmètre de l'ancrage et pénétrant le revêtement (Voir Fig.5b)



12 vis à tête hexagonale N°12x2-7/8" :
6 par patte dans les trous au centre de l'ancrage (Voir Fig.5c)

Fig.5a

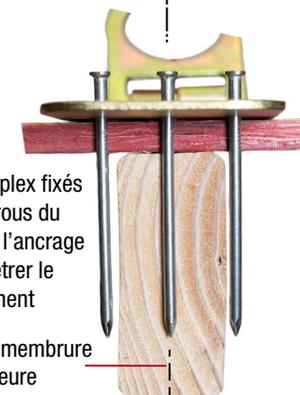
Revêtement min de 7/16" illustré sur une membrure supérieure 2x4



Les clous et les vis fixés dans les trous au centre de l'ancrage doivent être alignés au centre de la membrure supérieure

5b

Les clous Duplex fixés dans les trous du périmètre de l'ancrage vont pénétrer le revêtement

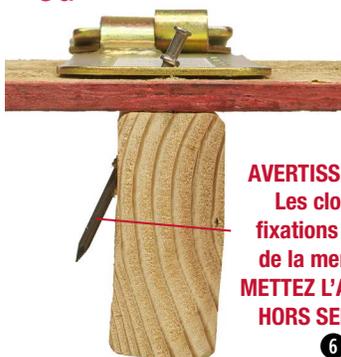


5c

Les vis fixées dans les trous au centre de l'ancrage doivent être alignées au centre de la membrure supérieure



5d



AVERTISSEMENT !
Les clous de fixations sortent de la membrure **METTEZ L'ANCRAGE HORS SERVICE !**

6

Pièces de remplacement (emb. en gros)

Type de fixations	N° de pièce	Nb de mcx.	Outil
Vis DPLX 16d	2012-A	36	Marteau
Vis hex. N°12x2-7/8"	2009	36	Vis hex. 2010-1/4"

AVERTISSEMENT ! Les clous de fixations sortent de la membrure. Une mauvaise installation des clous ou des vis dans les trous au centre de la patte est illustrée à la Fig.5d. La résistance à la rupture sera amoindrie. Après chaque installation et avant chaque utilisation, vérifiez le dessous du revêtement à l'endroit où est situé l'ancrage. Si les fixations sortent de la membrure, enlevez l'ancrage et réinstallez-le à au moins 6,0" de l'emplacement initial.

Inspectez-le avant chaque utilisation. Mettez le dispositif hors service s'il a été soumis à une chute libre ou si l'une des conditions mentionnées ci-après est présente :

ACTIONS REQUISES : ☒=Mettez hors service ☑=Réparez

Ancrage Hinge-3006 Fig.1

- Les pattes sont pliées, coupées ou déformées. ☒
- La soudure du manillon articulé est fissurée. ☒
- Les manillons sont déformés. ☒
- L'anneau en D est coupé ou déformé. ☒
- Les étiquettes d'avertissement sont manquantes ou illisibles. ☑ Faites une demande pour de nouvelles étiquettes.

Charpente

- Vérifiez sous la charpente afin de voir si les clous ou les vis sortent de la membrure. Fig.5c ☒
☑ Réinstallez les fixations tel qu'illustré à la Fig.5b

Câblage Fig.2

- Les ancrages sont installés à moins de 6pi(1,8m) du bord du gable. ☑
Changez l'emplacement de l'ancrage.

Exigences en matière d'installation et de résistance de la charpente

La charpente sur laquelle est fixé le dispositif d'ancrage doit être capable de soutenir une force statique appliquée dans la même direction que la chute libre comme suit :

- *2 fois le poids mentionné dans le plan d'ingénierie ou
- *avoir une puissance de butée de 5,000lb(22,5kN) sans le plan d'ingénierie.

Pénétration des fixations au travers de multiples matériaux

Les fixations doivent pénétrer dans la membrure supérieure sur 2,0" (Voir Fig.5a). Au besoin, enlevez les multiples matériaux de la toiture.

Mur vertical

N'utilisez que des vis à bois pour faire l'installation. N'utilisez pas de clous.

*ANSI Z359.1-07section 7.2.3/OSHA 1910.66 App C(I)(10)

MISE EN GARDE ! La mise hors service de l'équipement doit être faite de manière à éviter toute utilisation ultérieure.